

Cystite :

test et traitement, rendez-vous directement en pharmacie

Envie pressante, brûlure en urinant, gêne soudaine... Et si c'était une cystite simple? Bonne nouvelle: il existe une façon simple et rapide de confirmer le diagnostic – et de commencer un traitement – directement en pharmacie, sans passer obligatoirement par un médecin. On vous explique.



Brûlures, envies pressantes... ça vous parle?

Presque toutes les femmes y sont un jour confrontées. La cystite simple – cette infection urinaire bénigne mais très inconfortable – provoque des brûlures à la miction, des envies fréquentes d'uriner, parfois une sensation de pesanteur dans le bas-ventre. Elle survient souvent au pire moment: en week-end, en vacances, loin de son médecin.



NOUVEAU! Un test simple, sans rendez-vous

Depuis 2024, les femmes de 16 à 65 ans peuvent se rendre directement en pharmacie dès les premiers symptômes. Après un échange pour vérifier l'absence de signes de gravité, le pharmacien propose un test urinaire rapide, réalisé sur place grâce à une bandelette dans les urines. En cinq minutes, le résultat est connu.



Et si c'est une cystite? On agit!

Si le test est positif, cela confirme une infection bactérienne. Le pharmacien peut vous prescrire un antibiotique approprié, pris en dose unique. Et tout se fait sans ordonnance, sans rendez-vous, en quelques minutes. Un soulagement immédiat... et des vacances préservées.



Bon à savoir

Le pharmacien transmet ensuite les informations à l'Assurance Maladie, qui assure la prise en charge. Pensez simplement à présenter votre carte Vitale et votre mutuelle.



Votre pharmacien, un acteur de santé à part entière

En plus de vous conseiller, votre pharmacien peut désormais vacciner, dépister certaines infections (comme la cystite ou l'angine), voire prescrire directement certains traitements. Un rôle élargi qui facilite la vie des patients, tout en désengorgeant les cabinets médicaux et les urgences.



Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un professionnel de santé: médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme.

Votre pharmacien en fait toujours plus pour votre santé.

Cystite :

test et traitement, rendez-vous directement en pharmacie

Envie pressante, brûlure en urinant, gêne soudaine... Et si c'était une cystite simple? Bonne nouvelle: il existe une façon simple et rapide de confirmer le diagnostic – et de commencer un traitement – directement en pharmacie, sans passer obligatoirement par un médecin. On vous explique.



Brûlures, envies pressantes... ça vous parle?

Presque toutes les femmes y sont un jour confrontées. La cystite simple – cette infection urinaire bénigne mais très inconfortable – provoque des brûlures à la miction, des envies fréquentes d'uriner, parfois une sensation de pesanteur dans le bas-ventre. Elle survient souvent au pire moment: en week-end, en vacances, loin de son médecin.



NOUVEAU! Un test simple, sans rendez-vous

Depuis 2024, les femmes de 16 à 65 ans peuvent se rendre directement en pharmacie dès les premiers symptômes. Après un échange pour vérifier l'absence de signes de gravité, le pharmacien propose un test urinaire rapide, réalisé sur place grâce à une bandelette dans les urines. En cinq minutes, le résultat est connu.



Et si c'est une cystite? On agit!

Si le test est positif, cela confirme une infection bactérienne. Le pharmacien peut vous prescrire un antibiotique approprié, pris en dose unique. Et tout se fait sans ordonnance, sans rendez-vous, en quelques minutes. Un soulagement immédiat... et des vacances préservées.



Bon à savoir

Le pharmacien transmet ensuite les informations à l'Assurance Maladie, qui assure la prise en charge. Pensez simplement à présenter votre carte Vitale et votre mutuelle.



Votre pharmacien, un acteur de santé à part entière

En plus de vous conseiller, votre pharmacien peut désormais vacciner, dépister certaines infections (comme la cystite ou l'angine), voire prescrire directement certains traitements. Un rôle élargi qui facilite la vie des patients, tout en désengorgeant les cabinets médicaux et les urgences.



Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un professionnel de santé: médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme.

Votre pharmacien en fait toujours plus pour votre santé.

Cystite :

test et traitement, rendez-vous directement en pharmacie

Envie pressante, brûlure en urinant, gêne soudaine... Et si c'était une cystite simple? Bonne nouvelle: il existe une façon simple et rapide de confirmer le diagnostic – et de commencer un traitement – directement en pharmacie, sans passer obligatoirement par un médecin. On vous explique.



Brûlures, envies pressantes... ça vous parle?

Presque toutes les femmes y sont un jour confrontées. La cystite simple – cette infection urinaire bénigne mais très inconfortable – provoque des brûlures à la miction, des envies fréquentes d'uriner, parfois une sensation de pesanteur dans le bas-ventre. Elle survient souvent au pire moment: en week-end, en vacances, loin de son médecin.



NOUVEAU! Un test simple, sans rendez-vous

Depuis 2024, les femmes de 16 à 65 ans peuvent se rendre directement en pharmacie dès les premiers symptômes. Après un échange pour vérifier l'absence de signes de gravité, le pharmacien propose un test urinaire rapide, réalisé sur place grâce à une bandelette dans les urines. En cinq minutes, le résultat est connu.



Et si c'est une cystite? On agit!

Si le test est positif, cela confirme une infection bactérienne. Le pharmacien peut vous prescrire un antibiotique approprié, pris en dose unique. Et tout se fait sans ordonnance, sans rendez-vous, en quelques minutes. Un soulagement immédiat... et des vacances préservées.



Bon à savoir

Le pharmacien transmet ensuite les informations à l'Assurance Maladie, qui assure la prise en charge. Pensez simplement à présenter votre carte Vitale et votre mutuelle.



Votre pharmacien, un acteur de santé à part entière

En plus de vous conseiller, votre pharmacien peut désormais vacciner, dépister certaines infections (comme la cystite ou l'angine), voire prescrire directement certains traitements. Un rôle élargi qui facilite la vie des patients, tout en désengorgeant les cabinets médicaux et les urgences.



Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un professionnel de santé: médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme.

Votre pharmacien en fait toujours plus pour votre santé.